



Le portrait des fermes laitières québécoises en constante évolution

- 16 février 2022
- Revue Le producteur de lait québécois

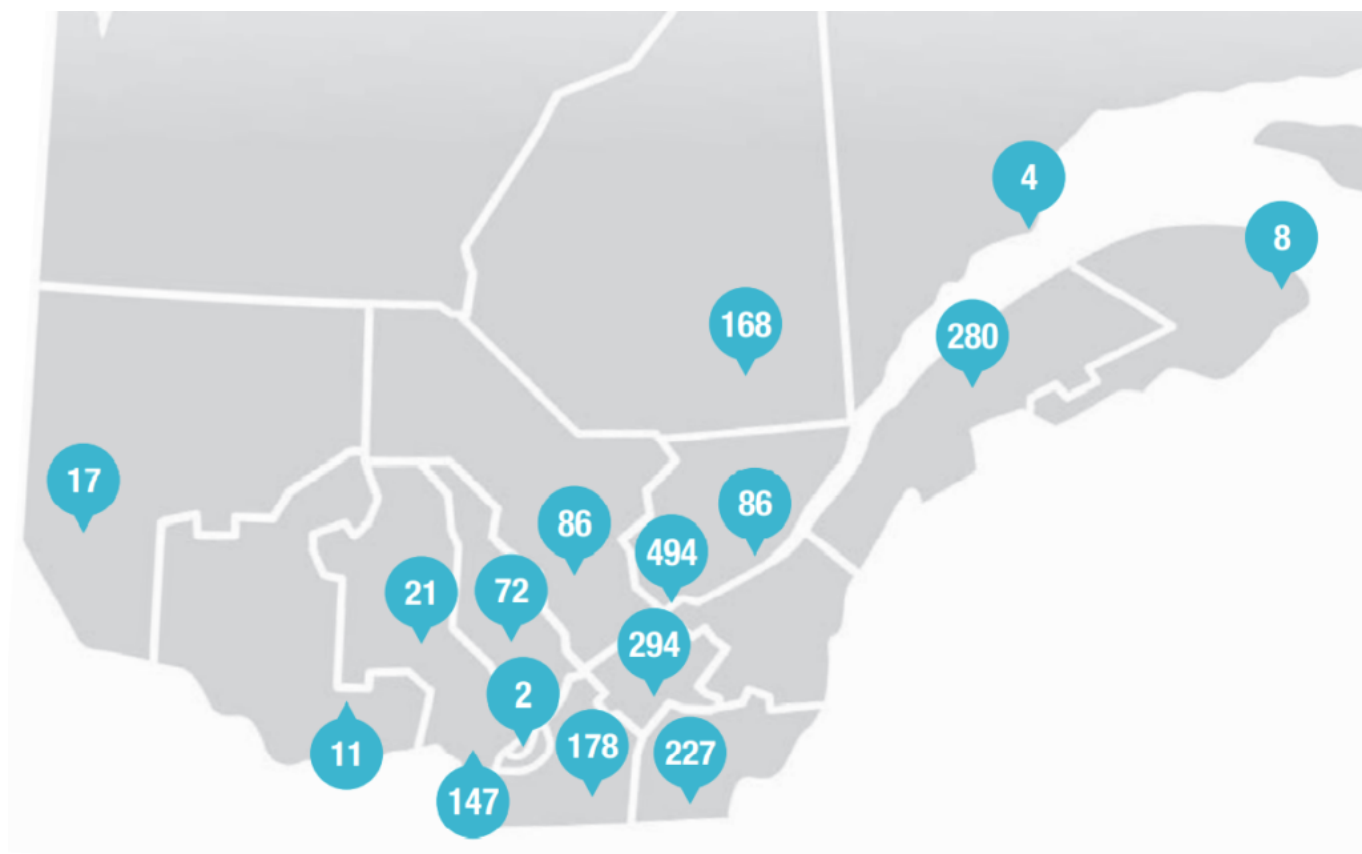
Une étude de Lactanet dresse le portrait des fermes laitières du Québec en matière de logement et de gestion du troupeau.



D'avril 2020 à janvier 2021, deux questionnaires ont été distribués aux producteurs par les techniciens et les conseillers de Lactanet. Le premier portait sur le logement et la gestion du troupeau laitier et le second, sur les pratiques de gestion des veaux et génisses.

Au total, 2 143 fermes se sont portées volontaires pour répondre aux questionnaires. La répartition des fermes en taille et du point de vue géographique est très représentative de l'ensemble des fermes laitières québécoises (voir la figure 1).

FIGURE 1. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS



1- Types de stabulation

La stabulation libre gagne en popularité chez les entreprises laitières québécoises. De la naissance au sevrage, ce sont près de 84 % des fermes qui logent leurs veaux de cette façon. De ce nombre, 53 % ont choisi le logement individuel et 47 %, le logement en groupe.

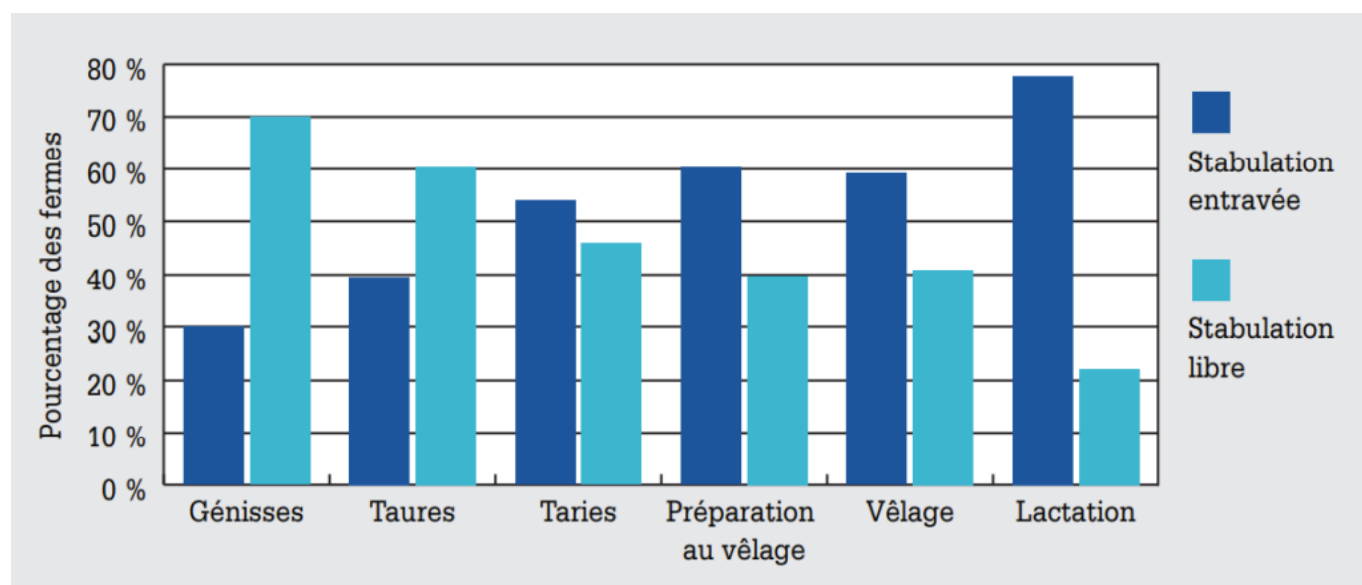
Ce qu'en dit la science

Le logement individuel a longtemps été la norme reconnue pour mieux contrôler la transmission de maladies et l'alimentation des veaux. Depuis près d'une décennie, des études démontrent que les veaux qui ont été socialisés ont de meilleurs gains de croissance et s'adaptent mieux aux changements et au stress. Ces données encouragent donc une partie des fermes à opter pour le logement des veaux en paire ou en groupe.

Concernant les autres groupes d'animaux (voir la figure 2) : 70 % des fermes favorisent la stabulation libre pour les génisses après sevrage, tandis que la proportion est de 60 % pour les taures et de 42 % pour les

vaches tarées jusqu'au moment du vêlage.

FIGURE 2. PROPORTION DES ANIMAUX LOGÉS EN STABULATION ENTRAVÉE ET EN STABULATION LIBRE



Recommandation pour les enclos de vêlage

Pour ceux qui se servent d'enclos au moment du vêlage, il est important d'avoir un espace suffisamment grand pour que les vaches puissent se positionner adéquatement. Un endroit approprié pour le vêlage réduira également les risques de problèmes associés à cet événement. Les vaches logées en groupe préfèrent habituellement s'isoler du reste du groupe au moment du vêlage. En parc individuel, un minimum de 15 m² est recommandé.

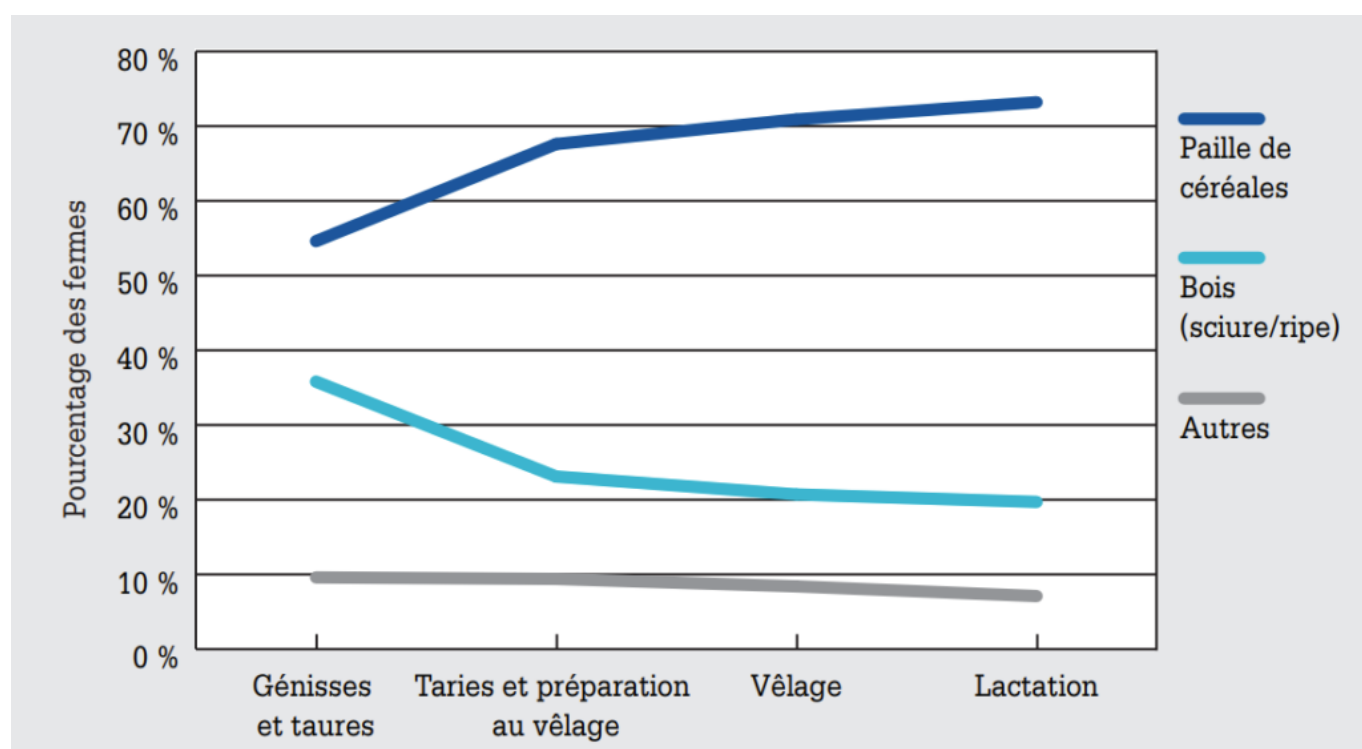
2- Surface de couchage

Les vaches passent la moitié de leur journée en position couchée. Pour les veaux, ce sont près de 20 heures par jour. Pour que les animaux soient confortables et pour favoriser leur temps de repos, le confort de la stalle

est primordial. Elle doit être molle, sèche et antidérapante. Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour y arriver, cependant la litière demeure essentielle, peu importe le type de recouvrement.

Parmi les litières, la paille de céréales et les différentes formes de litière de bois sont les plus utilisées au Québec (voir la figure 3). Elles sont préconisées chez près de 90 % des fermes

FIGURE 3. TYPE DE LITIÈRE SELON LE GROUPE D'ANIMAUX



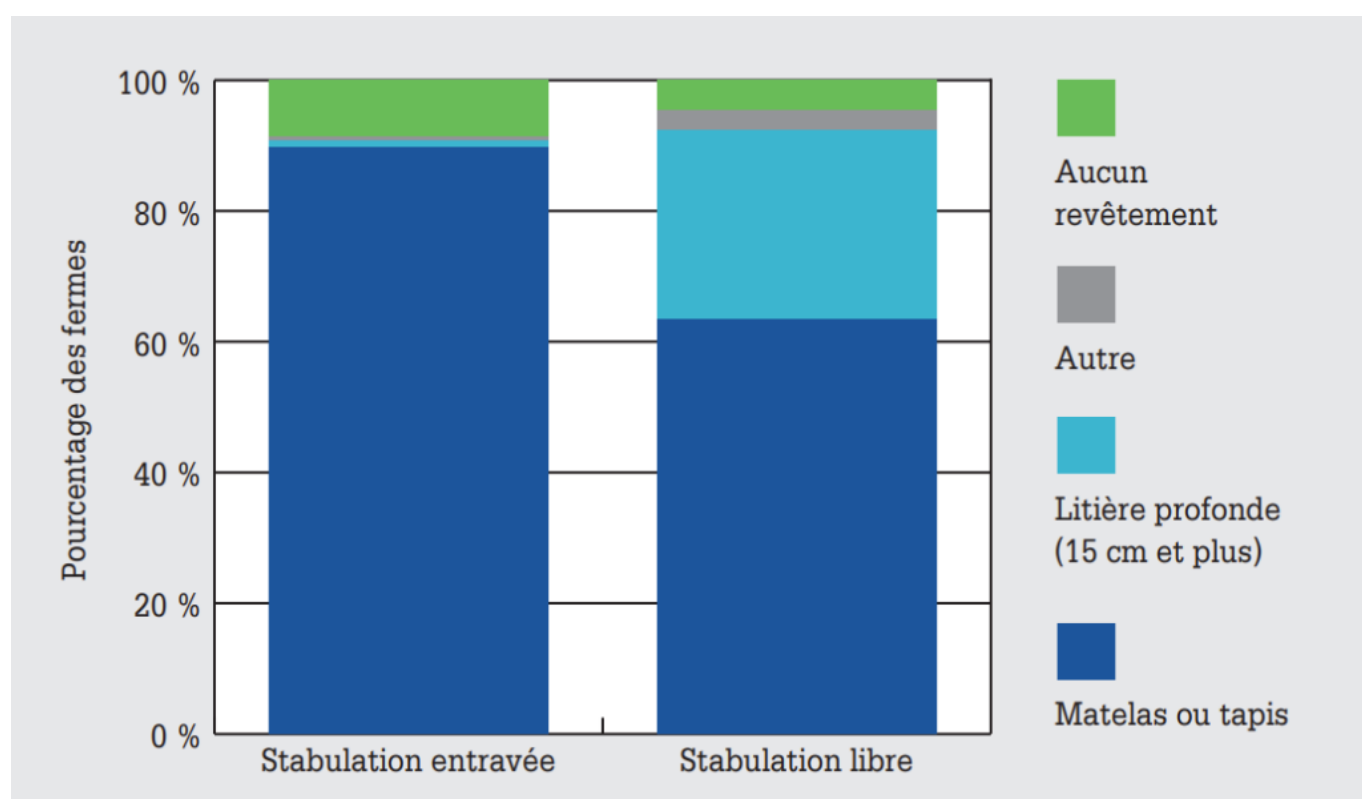
Ce qu'en disent les experts

On sait que la mollesse de la surface de couchage est influencée par l'épaisseur de la litière. Selon les tests effectués par Lactanet avec le Clegg Impact Tester (CIT), la litière doit mesurer 8 cm d'épaisseur, peu importe la source, pour pouvoir absorber complètement l'impact du poids de cet appareil. Le défi avec la litière, c'est qu'elle se maintienne à une épaisseur suffisante tout au long de la journée.

Revêtement de surface

Sur le marché, il existe plusieurs types de revêtement qui peuvent être ajoutés à la surface des stalles, sous la litière. Dépendamment de leur mollesse, la quantité de litière peut être réduite et ajustée tout en conservant la mollesse souhaitée de la surface de couchage. Notons que plus de 90 % des fermes, incluant celles utilisant la litière profonde, ont un type de revêtement pour les vaches en lactation (voir la figure 4).

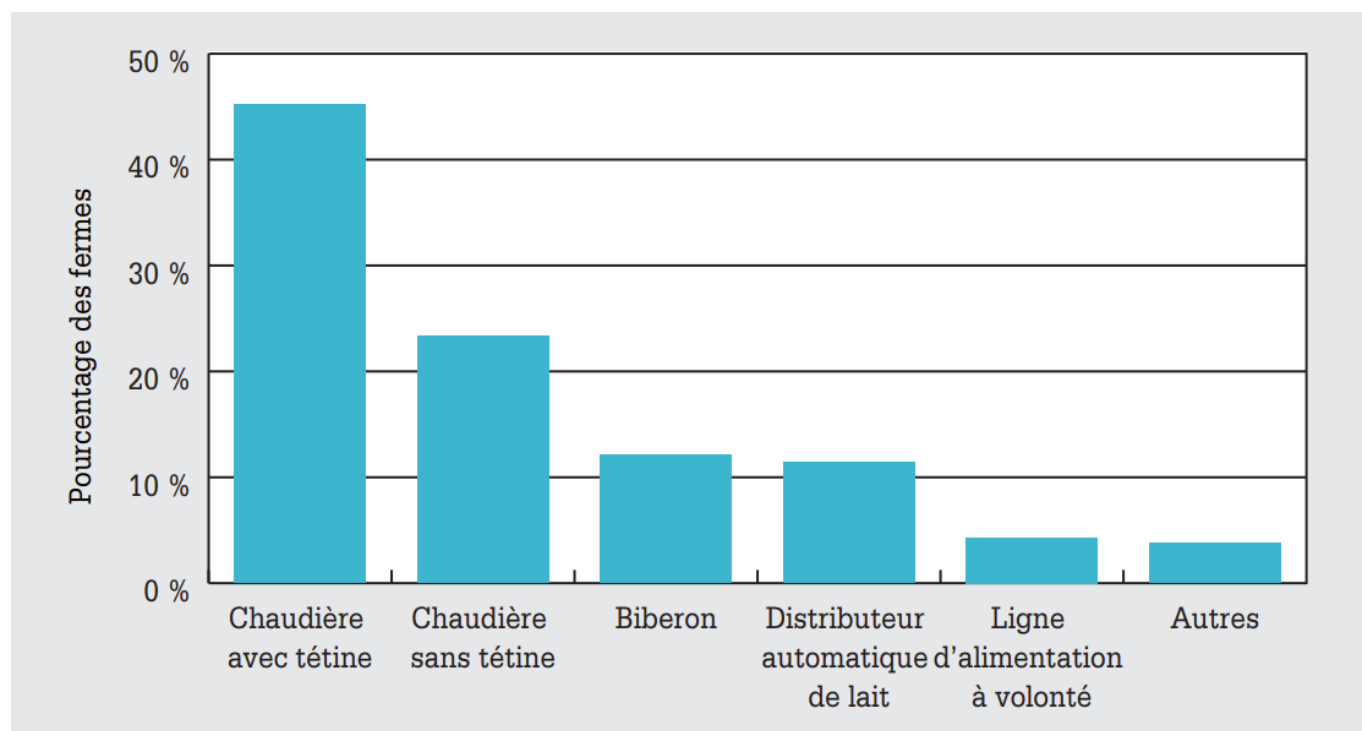
FIGURE 4. TYPE DE REVÊTEMENT AJOUTÉ À LA SURFACE DE COUCHAGE



3- Alimentation des veaux

Plus de 73 % des fermes au Québec donnent maintenant le lait aux veaux au moyen d'une tétine, qu'elle soit reliée à un biberon, une chaudière ou à d'autres systèmes (voir la figure 5).

FIGURE 5. SYSTÈME D'ALIMENTATION LACTÉE POUR LES VEAUX



Ce qu'en dit la science

L'alimentation des veaux a été et est toujours étudiée par les chercheurs. Il a été démontré que permettre aux veaux de boire en tétant leur lait ralentissait la vitesse de consommation du lait et améliorait sa digestion. De plus, offrir une tétine permet au veau de satisfaire son besoin de téter et augmente la production de salive et d'enzymes digestives.

Volume de lait

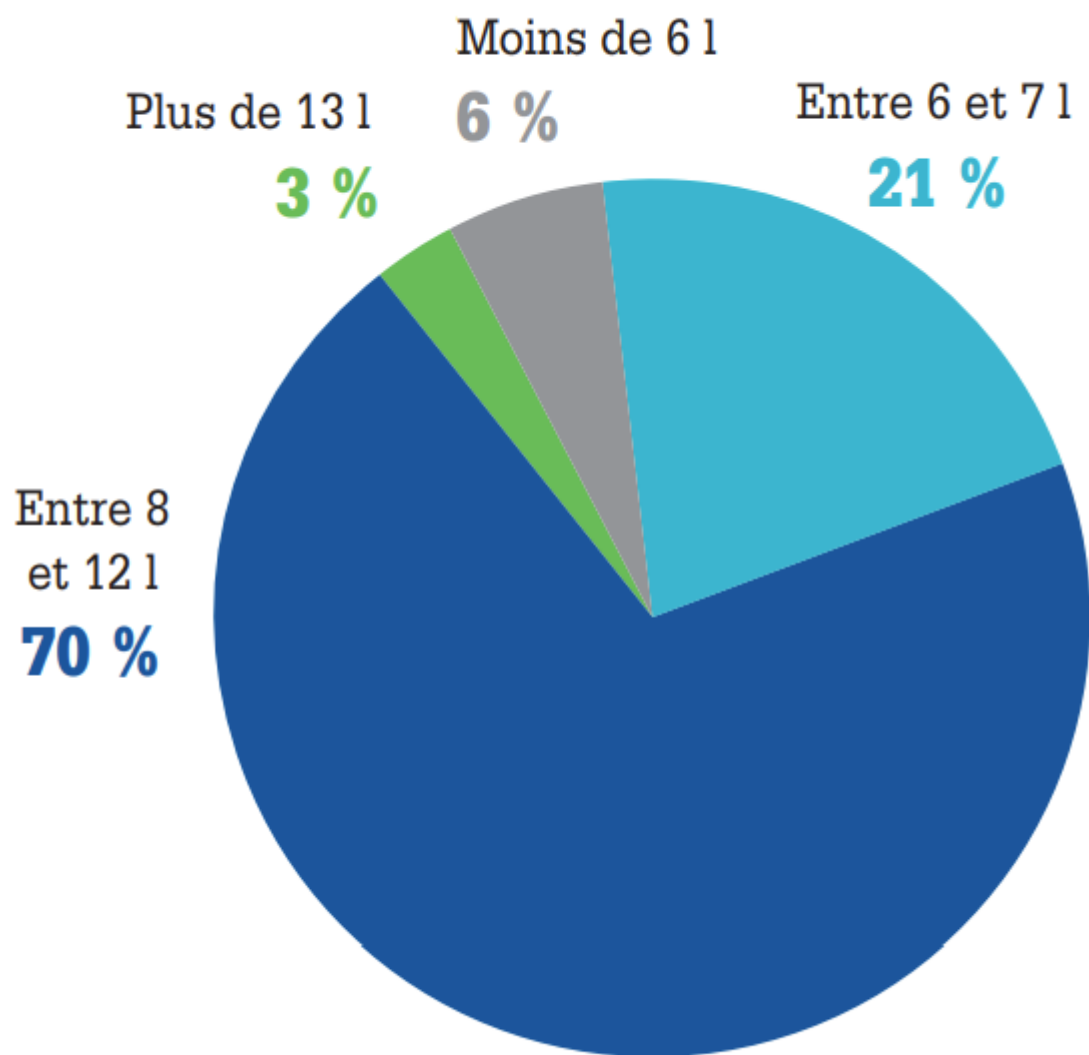
Dans le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers de 2009, on recommande d'alimenter les veaux avec des quantités de lait équivalentes à 20 % de leur poids. Ceci représente de 6 à 8 litres de lait par jour selon la race de l'animal. Cette quantité de lait assure un bon apport en nutriments et une bonne croissance des veaux. Auparavant, les recommandations usuelles préconisaient environ 4 litres par jour.

Depuis, des études ont prouvé que le taux de croissance des veaux entraînait des répercussions positives sur la production laitière de ces futures vaches.

À la figure 6, on remarque que les fermes québécoises ont adopté très massivement ces recommandations. Plus de 94 % des fermes offrent quotidiennement plus de 6 litres de lait à leurs veaux.

Le rapport qui présente les résultats complets de cette étude est [disponible en téléchargement](#).

FIGURE 6. QUANTITÉ DE LAIT OFFERTE QUOTIDIENNEMENT AUX VEAUX



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'équipe terrain de Lactanet pour la gestion des questionnaires aux fermes. Lactanet désire aussi remercier plusieurs intervenants du secteur laitier, les membres du Comité d'orientation stratégique en logement et bien-être de Valacta ainsi que les Producteurs de lait du Québec pour leur contribution à la révision des questionnaires et la présentation des résultats.

Finalement, un grand merci aux producteurs laitiers qui ont accepté de répondre au sondage volontairement.



Ce projet est financé en vertu de l'Accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture. Ensemble, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont investi 293 millions de dollars répartis sur une période de 5 ans, soit de 2018 à 2023.

Cet accord appuie des initiatives stratégiques qui aideront les secteurs à croître, à innover et à prospérer





By Steve Adam, agr.

Diplômé de l'Université Laval en agronomie, Steve a développé une expertise en confort et bien-être des troupeaux laitiers. En 2017, il a reçu la médaille du mérite agronomique de l'OAQ pour sa contribution au développement de la formation L'étable, source de confort. En tant qu'expert en production laitière, il partage ses connaissances comme auteur et conférencier un peu partout au Québec et au Canada.

[Télécharger le rapport complet](#)